



Objet **SNPE- Situation des policiers en poste à l'étranger au regard de la PSC**

De DCIS snpe <snpe@interieur.gouv.fr>

À LAUGIER Louis DGPN <louis.laugier@interieur.gouv.fr>

BRUNNER Virginie DGPN <virginie.brunner@interieur.gouv.fr>, SAUDUBRAY Aymeric DGPN

<aymeric.saudubray@interieur.gouv.fr>, LANG Fabien DGPN

<fabien.lang@interieur.gouv.fr>, ERDUAL Emmanuelle DGPN

<emmanuelle.erdual@interieur.gouv.fr>, BERROD Baptiste DGPN

Cc <baptiste.berrod@interieur.gouv.fr>, SALINAS Georges DCIS

<georges.salinas@interieur.gouv.fr>, LAPOTRE Fabrice DCIS

<fabrice.lapotre@interieur.gouv.fr>, CAZELLES Stanislas DRHFS

<stanislas.cazelles@interieur.gouv.fr>, CHANTREUX David DRHFS

<davidc.chantreux@interieur.gouv.fr>, DEBATISSE Mathieu DGPN

<mathieu.debatisse@interieur.gouv.fr>

Date 21/05/2026 15:10

Monsieur le Directeur Général,

Notre organisation syndicale souhaite attirer votre attention sur l'urgence de la situation de vos agents au regard de la protection sociale complémentaire mise en application le 1^{er} janvier 2026, à l'heure où dans d'autres ministères les choses commencent à bouger.

Une pétition mise en ligne par six organisations syndicales, représentant les ministères de l'Europe et des Affaires Étrangères et de l'Education Nationale, a recueilli plus de 2300 signatures provenant de plus de 150 pays. Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, qui reflète le mécontentement général, une réunion extraordinaire de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) du MEAE se tiendra le 1^{er} juin prochain, entre l'administration et l'opérateur MGEN, afin que des mesures correctrices soient rapidement apportées.

Depuis ce début d'année, les garanties de couverture de la PSC mettent en danger les policiers en poste à l'étranger. En effet, les nouvelles conditions de remboursement et de prise en charge ne sont en rien comparables avec celles précédemment appliquées. Le « litige » principal vient du fait que l'hospitalisation à l'étranger laisse un reste à charge de 10% avec un plafond à 300 000 euros. Dans plusieurs pays, ceci expose vos effectifs à un risque évident de faillite familiale avec un endettement possible de plusieurs centaines de milliers d'Euros. Auparavant, les policiers avaient le choix entre plusieurs mutuelles avec des options de plafond différentes. Désormais plus aucune option n'est proposée, ni dispense possible alors que nombre d'entre eux seraient prêts à payer plus cher pour retrouver à minima les garanties préexistantes.

Se voyant déjà refuser le versement de l'ISSP, alors que leurs collègues gendarmes, sur des missions identiques, la perçoivent depuis des décennies, les policiers sont désormais les seuls de leur ministère confrontés à une couverture médicale dégradée. En effet les Gendarmes du MI en poste à l'étranger, ainsi d'ailleurs que leurs collègues militaires des missions de défense, ont su négocier en amont une protection sociale digne de ce nom. Par ailleurs nous avons appris que la PSC du MEAE est désormais en cours de renégociation.

Monsieur le Directeur Général, en tant qu'ancien militaire, vous êtes mieux placé que quiconque pour attester que les policiers servent notre pays avec autant de mérite que vos anciens frères et sœurs d'armes. Dès lors, comment est-il possible qu'ils puissent être traités avec autant de différences ?

Notre organisation ne peut se résoudre à ce que les policiers en poste à l'étranger soient les seuls laissés-pour-compte, quand tous les agents des autres ministères qu'ils côtoient au quotidien bénéficient d'un traitement différent ou sont en passe de renégocier leur couverture santé. Nous attendons désormais des engagements concrets au moment où des renégociations s'annoncent dans d'autres ministères afin que les policiers ne restent pas sur le quai lorsque le train du changement va passer.

Très respectueusement



Thierry Lapergue

Secrétaire Général Adjoint du SNPE